## TEXTE ADOPTE no 616

« Petite loi »

## ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 ONZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2000-2001** 

18 janvier 2001

## PROJET DE LOI

autorisant la ratification de la convention relative à l'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République socialiste du Vietnam.

(Texte définitif.)

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat: 218, 282 et T.A. 142 (1999-2000).

Assemblée nationale : 2489 et 2759.

Traités et conventions.

## Article unique

Est autorisée la ratification de la convention relative à l'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République socialiste du Vietnam, signée à Paris le 24 février 1999, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 janvier 2001.

Le Président,

Signé: RAYMOND FORNI.

(1) <i>Nota</i> : voir le document annexé au projet de loi n° 2489.					